

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 271

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

-----

**ARTICLE 17**

Supprimer les alinéas 13 et 14.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de supprimer l'ajout par le Sénat d'un état des lieux de l'industrie du médicament dans le rapport d'activité du CEPS, dont ce n'est pourtant pas le rôle.